



Communiqué de presse

www.cartedepeche.fr : la carte de pêche enfin sur Internet !

Le premier site national d'adhésion à un réseau associatif ouvert le 19 décembre

Le lundi 19 décembre, la Fédération Nationale de la Pêche en France lancera **www.cartedepeche.fr**, le **site officiel d'acquisition des cartes de pêche des associations agréées de pêche.**

Une avancée majeure pour la pêche de loisir et surtout **une innovation spectaculaire dans le domaine des loisirs, au sein desquels la pêche joue le rôle de précurseur.**

Cette prouesse technique va plus loin que la simple distribution d'un document obligatoire. **www.cartedepeche.fr est un site Internet associant e-adhésion, services pratiques et actualités du monde de la pêche.**

Outre l'acquisition d'une carte de pêche, l'internaute pourra télécharger en ligne son guide de pêche, se renseigner sur le réseau associatif auquel il adhère, trouver les adresses des sites web des fédérations départementales et même s'inscrire à des newsletters !

Depuis plus d'un siècle, la carte de pêche était disponible uniquement chez les détaillants (revendeurs de matériels de pêche, bureau de tabac...). Un moyen de distribution efficace qui sera dorénavant complété par un dispositif moderne permettant d'acquérir une carte de pêche tôt le matin, le dimanche, les jours fériés ou sur son lieu de vacances.

Côté association, la connaissance accrue des adhérents facilitera le passage d'informations essentielles (date des Assemblées Générales, des manifestations, appel au bénévolat...).

Les dépositaires proposeront toujours, les cartes de pêche, outils réglementaires indispensables à la pratique de la pêche de loisir en format papier. Et, s'ils le désirent, ils pourront eux aussi moderniser leur commerce en utilisant une interface qui leur sera spécialement dédiée !

Un listing complet des adhérents pour les associations, des statistiques poussées sur les habitudes de pratique des pêcheurs seront quotidiennement mis à jour. Répartition des effectifs par âge, par type de cartes¹, évolution mensuelle des effectifs... autant de données qui permettront de répondre aux attentes des pratiquants.

En 2011, déjà 50 690 pêcheurs ont pris une carte de pêche via Internet, dans les départements ayant participé à l'expérimentation. En 2012, au niveau national, ce sont des milliers de personnes qui devraient acquérir ce fameux sésame grâce à www.cartedepeche.fr.

¹ Plusieurs cartes de pêche sont proposées par les associations locales de pêche et les fédérations départementales : la carte de pêche personne majeure annuelle, la carte personne mineure (12-18 ans), la carte de pêche découverte – de 12 ans, la carte femme, la carte vacances, la carte journalière.

Contact Presse

Fédération Nationale de la Pêche en France
et de la protection du milieu aquatique

Julie Miquel
17 rue Bergère - 75009 Paris
j.miquel@federationpeche.fr
01.48.24.84.75 / 06.79.88.55.12.

